

pendant la représentation, et la crainte qu'eurent les courtisans d'émettre un avis contraire à celui du monarque, les empêchèrent de se prononcer. Au souper, Louis XIV ne se déclara pas davantage, et l'on crut même remarquer qu'il n'adressa pas la parole à Molière, qui remplissait auprès de lui les fonctions de valet de chambre. Ce silence suffit pour persuader aux marquis et aux comtes, qui n'avaient point oublié leurs anciens griefs contre l'auteur, et auxquels le rôle de Dorante en fournissait même de nouveaux, que le roi partageait leur sentiment sur la pièce; alors ils cessèrent de le dissimuler. Les censures les plus amères lui furent prodiguées; et certain duc, dont la chronique a cru mal à propos devoir taire le nom, laissa plus particulièrement éclater son dépit et sa fureur. « Molière, disait ce zélé titré, nous prend assurément pour des grues, de croire nous divertir avec de telles pauvretés. Qu'est-ce qu'il veut dire avec son *Ha la ba, ba la chou?* Le pauvre homme extravagant, il est épuisé: si quelque autre auteur ne prend le théâtre, il va tomber dans la farce italienne! » Voilà ce que la vanité, la sottise et l'ignorance dictaient à M. le duc et à ses nobles confrères; voilà ce qu'ils répétaient tous à l'envi pendant cinq grands jours que la seconde représentation se fit attendre. Nous disons cinq grands jours: en effet, que l'on se peigne le malheureux Molière désespéré de ce concert de diatribes, mais plus encore du silence du roi, renfermé dans sa chambre, dont il n'osait sortir, et envoyant, de temps à autre, Baron chercher des nouvelles qui n'avaient jamais rien de consolant (1).

Enfin il arriva, ce jour qu'il redoutait même en le désirant. La seconde représentation fut aussi calme que la première; mais le roi dit à Molière après le spectacle: « Je ne vous ai point parlé de votre pièce le premier jour, parce que j'ai appréhendé d'être séduit par la manière dont elle avait été représentée; mais, en vérité, Molière, vous n'avez rien fait qui m'ait plus diverti, et votre pièce est excellente. » On rendrait difficilement la joie qu'un tel jugement, qu'un tel acte de justice fit éprouver au malheureux patient; mais on aurait tort de se figurer que ses critiques, si violents et si acharnés, en demeurèrent confus. A peine l'approbation royale fut-elle annoncée qu'ils entourèrent Molière et l'accablèrent de louanges. « Cet homme-là est inimitable, disait ce même duc, naguère si furieux; il y a un *vis comica* dans tout ce qu'il fait que les anciens n'ont pas aussi heureusement rencontré (2). » Et voilà les bons amis de cour!

Paris fut tout d'abord de l'avis de Louis XIV; et le *BOURGEOIS GENTILHOMME*, représenté dans cette ville le 25 novembre 1670 (3), contribua par son succès à attirer au théâtre du Palais-Royal une foule à laquelle la *BÉRÉNICE* de Corneille, presque simultanément mise à la scène, faisait également prendre le même chemin. Bientôt après, il n'obtint pas moins de succès à la lecture.

(1) Grimarest, p. 261 et 262.

(2) Idem, p. 265 et 264.

(3) *Registre manuscrit de la Grange*. On s'était jusqu'ici trompé sur la véritable date de la première représentation de cette pièce à la ville, et sur le succès de la *Bérénice* de Corneille.



Que l'on se peigne ce malheureux Molière désespéré de ce concert de diatribes.

Cette charmante production avait encore pour les Parisiens un attrait de plus, le plus grand de tous à leurs yeux, celui de la malignité. Le bruit se répandit généralement qu'un chapelier millionnaire, nommé Gaudouin, la fable de la capitale par sa prodigalité, avait été pour Molière le type de M. Jourdain. Grimarest prétend que cette anecdote est controuvée. Qu'il en soit, elle n'a rien d'in vraisemblable, parce qu'un personnage aussi aveugle de vanité n'est pas très-rare à rencontrer. N'a-t-on pas vu, seize ans après, en 1686, l'abbé de Saint-Martin, homme estimable, qui enrichit la ville de Falaise de monuments agréables et d'établissements utiles, recevoir très-gravement trois prétendus ambassadeurs de Siam, qui venaient lui annoncer que leur monarque, ayant lu ses ouvrages, l'avait élevé à la dignité de mandarin! Il accueillit avec transport ce message, leur en fit témoigner sa reconnaissance par leur truchement, les combla de présents, fut reçu avec des cérémonies plus singulières encore que celles du *BOURGEOIS GENTILHOMME*, et resta

toute sa vie persuadé qu'il était mandarin de Siam et marquis de Miskou à la Nouvelle-France, titres qu'il ne manquait jamais d'ajouter à sa signature (4). Un auteur dramatique, quelquefois observateur fin et délicat, Poinciset, n'a-t-il pas, par sa facile crédulité pour les contes burlesques de quelques mauvais plaisants, reculé les bornes du vraisemblable dans ce genre? La conférence avec les ambassadeurs de Siam, et les épreuves subies si patiemment par l'aspirant *écran du roi*, justifient complètement la cérémonie du muphti.

On a aussi affirmé du temps de Molière, qu'un de ses amis, Rohault, lui avait servi d'original pour tracer son maître de philosophie. On disait même que, pour rendre la copie plus ressemblante au modèle, il avait envoyé Baron prier ce philosophe de lui prêter son chapeau, qui était d'une forme toute particulière; mais que Rohault, informé du rôle que l'on voulait faire jouer à son chapeau, le refusa (2). Cette anecdote ne saurait être vraie; Rohault n'avait pas à craindre d'être mis en scène et d'être tourné en ridicule par celui qui s'honorait de son amitié; et ce qui certainement n'était pas plus digne de foi, c'est que son *TRAITÉ DE PHYSIQUE* ait fourni à Molière, comme on le prétendait encore, une partie de la leçon

de son philosophe. On se convainc de l'inexactitude de cette assertion en lisant cet ouvrage, qui d'ailleurs ne parut qu'en 1671, c'est-à-dire un an après le *BOURGEOIS GENTILHOMME*. C'est du *DISCOURS PHYSIQUE DE LA PAROLE*, par Cordemoy, de l'Académie française, qu'est tirée en partie la leçon si plaisante de prononciation (5).

Mademoiselle Beauval, dont nous avons déjà eu occasion de parler, joua d'original le rôle de Nicole. Le roi, auquel elle n'avait pas eu le

(1) *Œuvres de Molière*, avec les remarques de Breet, t. V, p. 765 et 764. — *Œuvres de Molière*, édition donnée par M. Aimé Martin, t. VII, p. 218, note. Cette histoire a été recueillie en deux volumes in-12, sous le titre de *Mandarinade ou Histoire comique du mandarin de M. l'abbé de Saint-Martin, marquis de Miskou, docteur en théologie et protonotaire du Saint-Siège, etc.*, par C. H. Porée; la Haye, 1758-59.

(2) Grimarest, p. 257 et suiv.

(3) *Œuvres de Molière*, avec un commentaire par M. Auger, t. VIII, p. 44, noté.

bonheur de plaire, dit à Molière, peu avant la première représentation à Chambord, qu'il fallait la remplacer. Le jour de la fête était trop prochain pour qu'une autre actrice pût apprendre le rôle. Forcé fut donc de le laisser à mademoiselle Beauval, qui le remplît avec un tel talent, que Louis XIV, après la pièce, dit à Molière: « Je reçois votre actrice (1). »

Le public avait abandonné depuis quelque temps le théâtre de Molière pour se porter à celui de Scaramouche, revenu à Paris après une absence de trois ans. Cet acteur, ayant amassé dix ou douze mille livres de rente, qu'il avait placées à Florence, sa patrie, avait eu le désir de s'y aller fixer. Il y avait d'abord envoyé ses enfants et sa femme, et était demeuré en France jusqu'à ce qu'il eût obtenu de son gouvernement l'assurance de n'être pas inquiété pour ses anciennes condamnations, et de Louis XIV la permission de retourner dans son pays. Le roi la lui donna, mais en le faisant prévenir qu'il ne devait pas songer à obtenir jamais celle de revenir en France. Scaramouche, dans les idées duquel il n'entraît pas de projets de retour, s'embarassa peu de la condition et partit. Mais à son arrivée à Florence, il reçut un accueil auquel il ne s'attendait guère. Sa femme, qui avait goûté tous les charmes du veuvage, lui fit une réception à la dégoûter de rester longtemps près d'elle. Comme elle s'était emparée des capitaux qu'il avait amassés, il fut forcé, pour vivre, de reprendre son métier de farceur. Après avoir parcouru pendant quelque temps l'Italie, il fit solliciter le roi de France de l'autoriser à rentrer. Ce prince, malgré ses anciennes menaces, y consentit. La ville désapprouva fort cette condescendance; mais elle s'empressa néanmoins de courir en masse aux représentations de ce nouvel enfant prodige. M. Jourdain eut seul le talent de la ramener au Palais-Royal (2).

La troupe de Molière avait repris en 1660 une ancienne comédie intitulée *DON QUICHOTTE* ou les *ENCHANTEMENTS DE MERLIN*, arrangée par mademoiselle Madeleine Béjart (3). Cette pièce, grâce à l'intérêt que la belle-sœur de Molière avait à ce qu'on la jouât souvent, était restée au répertoire. L'auteur du *TARTUFE* et du *MISANTHROPE* y remplissait le rôle de Sancho. Un jour qu'on la représentait (c'était, a-t-on dit, en 1670 (4)), comme il devait paraître sur son âne, il se mit dans la coulisse pour ne pas se faire attendre, et pour saisir le moment où il fallait entrer en scène. « Mais l'âne, qui ne savait pas son rôle par cœur, dit Grimarest, n'observa point ce moment; et dès qu'il fut dans la coulisse, il voulut entrer, quelques efforts que Molière employât pour qu'il

n'en fit rien. Il tira le licou de toute sa force; l'âne n'obéissait point et voulait paraître. Molière appelait: *Baron! la Forêt! à moi; ce maudit âne veut entrer!*... Cette femme était dans la coulisse opposée, d'où elle ne pouvait passer par-dessus le théâtre pour arrêter l'âne; et elle riait de tout son cœur de voir son maître renversé sur le derrière de cet animal, tant il mettait de force à virer son licou pour le retenir. Enfin, destitué de tout secours et désespérant de pouvoir vaincre l'opiniâtreté de son âne, il prit le parti de se retenir aux ailes du théâtre et de laisser glisser l'animal entre ses jambes pour aller faire telle scène qu'il jugerait à propos. Quand on fait réflexion au caractère d'esprit de Molière, à la gravité de sa conversation, il est risible que ce philosophe fût exposé à de pareilles aventures et prit sur lui les personnages les plus comiques (4). »

Il fut encore chargé de composer une pièce à grand spectacle pour les fêtes du carnaval de 1671. Il songea à la fable de *Psyché*, qui appartient à l'antiquité, et que la Fontaine, en 1669, avait naturalisée dans notre littérature en rajouissant et en appropriant au goût d'alors des fictions surannées. Mais voyant arriver le terme qu'on lui avait assigné, et n'ayant encore mis que la première main à son ouvrage, il prit le parti de s'adjoindre deux collaborateurs, Corneille et Quinault, qui travaillèrent sur le plan qu'il avait entièrement tracé. Il ne composa que le prologue, le premier acte et les premières scènes du second et du troisième. Corneille, dont la modeste complaisance en cette occasion dément sa prétendue inimitié contre Molière, fit le surplus, et à soixante-cinq ans retrouva toute la vigueur, tout le feu de sa jeunesse pour écrire la scène brûlante de la déclaration de *Psyché* à l'Amour. Quant à Quinault, il se chargea d'entremêler chaque acte



Passant un jour dans la rue Saint-Dominique de cette ville... — PAGE 44.

... De lieux communs de morale lubrique,

c'est-à-dire qu'il laissa échapper de sa plume les intermèdes de cette pièce, à l'exception du premier, qui est de Lulli, semblant prendre à tâche de justifier d'avance, dans ses compositions éphémères, l'arrêt que Boileau devait un jour si injustement étendre jusqu'à ses opéras. Enfin le Florentin mit en musique ce poème, qui fut

soumis au jugement très-favorable de la cour en janvier 1671, sur le théâtre des Tuileries.

« Il est à remarquer, dit la Grange, que le dimanche XV^e mars de la présente année 1671, avant que de fermer le théâtre, la troupe a résolu de faire rétablir les dedans de la salle, qui avaient été faits à la hâte lors de l'établissement et à la légère, et que, par délibération, il a été conclu de refaire tout le théâtre, particulièrement la charpente, et le rendre propre pour des machines; de raccommoder toutes les loges et amphithéâtre, banes et balcons, tant pour ce qui regarde les ouvrages de menuiserie que de tapisserie, et ornements et commodités; plus, de faire un grand plafond qui règne par toute la salle, qui, jusqu'aujourd'hui XV^e mars, n'avait été couverte que d'une grande toile blanche avec des cordages. De

(1) *Histoire du Théâtre français*, par les frères Parfait, t. XIV, p. 551.

(2) Grimarest, p. 125 et suiv. — *Œuvres de Molière*, édition donnée par M. Aimé Martin, t. I, p. lxxxvii, note.

(3) *Dissertation sur Molière*, par M. Belfaria, p. 21. — Elle figure pour la première fois sur le *Registre de la Grange*, à la date indiquée; mais on en trouve une autre en 1659, à la date du 5 juillet, et sous le titre de *Sancho Panse*.

(4) Disons toutefois, quant à cette date, du reste peu importante, que, sur le *Registre de la Grange*, il n'y a pas, en 1670, mention d'une seule représentation de *Sancho Panse* ni de *Don Quichotte*.

(1) Grimarest, p. 140 et suiv. — *Œuvres de Molière*, édition donnée par M. Aimé Martin, t. I, p. xciv et note.

plus, il a été résolu de faire peindre lesdits plafonds, loges et amphithéâtre, et généralement tout ce qui concerne la décoration de ladite salle, où l'on a augmenté un troisième rang de loges qui n'y était point ci-devant; plus d'avoir dorénavant, à toutes sortes de représentations, tant simples que de machines, un concert de douze violons, ce qui n'a été exécuté qu'après la représentation de *Psyché*. Sur ladite délibération de la troupe, on a commencé à travailler auxdits ouvrages de réparation et de décoration de la salle le XVIII^e mars, qui était un mercredi, et on a fini un mercredi XV^e avril de la présente année. La dépense générale s'est montée en bois de menuiserie, charpenterie, serrurerie, peintures, trilles, clous, cordages, ustensiles, journées d'ouvriers, et généralement toutes choses nécessaires, à 1989 liv. 10 sols. Les Italiens sont entrés dans la moitié de la dépense.

« Ledit jour, mercredi XV^e avril, après une délibération de la compagnie de représenter *Psyché*, qui avait été faite pour le roi l'hiver dernier et représentée sur le grand théâtre du palais des Tuileries, on commença à faire travailler tant aux machines, décorations, musique, ballets et généralement tous les ornements nécessaires pour ce grand spectacle. Jusques ici les musiciens et musiciennes n'avaient point voulu paraître en public; ils chantaient à la comédie dans des loges grillées et treillisées; mais on surmonta cet obstacle, et avec quelque légère dépense, on trouva des personnes qui chantèrent sur le théâtre à visage découvert, habillées comme les comédiens... Tous lesdits frais et dépenses pour la préparation de *Psyché* se sont montés à la somme de 4,539 liv. 45 sols. Dans le cours de la pièce, M. de Beauchamps a reçu de récompense, pour avoir fait les ballets et conduit la musique, 4,400 livres, non compris les 11 livres par jour que la troupe lui a données tant pour battre la mesure à la musique que pour entretenir les ballets (1). »

Psyché, après six semaines de répétitions, fut représentée le 24 juillet sur le théâtre de Molière. On conçoit facilement le succès que dut avoir une pièce qui, à l'intérêt même du sujet et à celui qui inspiraient les noms de ses auteurs, joignait le prestige des arts, offrait aux yeux les tableaux les plus magiques qu'on eût vus jusque-là, des enfers, de la terre et des cieux. Aussi trente-huit recettes productives furent-elles la récompense de cette association littéraire et de ce luxe inusité de mise en scène (2).

La chronique prétend que la représentation de cet ouvrage fut pour l'honneur marital de Molière un écueil nouveau, et d'autant plus affreux, qu'il y était poussé par celui qu'il avait toujours traité comme son fils. « Tant que mademoiselle Molière avait demeuré avec son mari, dit l'auteur de la *Fameuse Comédienne*, elle avait haï Baron comme un petit étourdi qui les mettait fort souvent mal ensemble par ses rapports; et, comme la haine aveugle aussi bien que les autres passions, la sienne l'avait empêché de le trouver joli. Mais, quand ils n'eurent plus d'intérêts à démêler, et qu'elle lui eut entièrement abandonné la place, elle commença à le regarder sans prévention, et trouva qu'elle en pouvait faire un amusement agréable. La pièce de *Psyché*, que l'on jouait alors, seconda heureusement ses desseins et donna naissance à leur amour. La Molière représentait *Psyché* à charmer, et Baron, dont le personnage était l'Amour, y enlevait les cœurs de tous les spectateurs: les louanges communes qu'on leur donnait les obligèrent de s'examiner de leur côté avec plus d'attention, et même avec quelque sorte de plaisir. Baron n'est pas cruel; il se fut à peine aperçu du changement qui s'était fait dans le cœur de la Molière en sa faveur, qu'il y répondit aussitôt. Il fut le premier qui rompit le silence par le compliment qu'il lui fit sur le bonheur qu'il avait d'avoir été choisi pour représenter son amant; qu'il devait l'approbation du public à cet heureux hasard; qu'il n'était pas difficile de jouer un personnage que l'on sentait naturellement; qu'il serait toujours le meilleur acteur du monde si l'on disposait les choses de la même manière. La Molière répondit que les louanges que l'on donnait à un homme comme lui étaient dues à son mérite, et qu'elle n'y avait nulle part; que, cependant, la galanterie d'une personne qu'on disait avoir tant de maîtresses ne la surprenait pas, et qu'il lui devait être aussi bon comédien auprès des dames qu'il l'était sur le théâtre.

« Baron, à qui cette manière de reproches ne déplaisait pas, lui dit de son air indolent qu'il avait à la vérité quelques habitudes que l'on pouvait nommer honnes fortunes, mais qu'il était prêt à lui tout sacrifier, et qu'il estimerait davantage la plus simple de ses fortunes que le dernier emportement de toutes les femmes avec qui il était bien, et dont il lui nomma aussitôt les noms par une discrétion qui lui est naturelle. La Molière fut enchantée de cette préférence, et l'amour-propre, qui embellit tous les objets qui nous flattent, lui fit trouver un appas sensible dans le sacrifice qu'il lui offrait de tant de rivaux (3). »

Ce commerce fut heureusement de peu de durée. Il serait consolant de pouvoir penser que ce furent les remords de Baron qui l'en détournèrent. Mais la coquetterie de mademoiselle Molière, qui associait d'autres galants à son bonheur, la jalousie qu'il lui causait lui-même en continuant à voir les femmes qu'il avait promis de lui immoler et en

(1) *Registre manuscrit de la Grange.*

(2) *Registre manuscrit de la Grange.*

(3) *La Fameuse comédienne*, p. 55 et suiv.

formant de nouvelles liaisons, firent seules naître le trouble entre les deux amants, qui s'aperçurent trop tard qu'ils n'étaient pas faits l'un pour l'autre.

Des intrigues nouvelles vinrent faire oublier celle-ci à mademoiselle Molière. Quant à Baron, pour tranquilliser le lecteur sur la douleur qu'il put en ressentir, il suffit de dire qu'il s'est peint très-fidèlement dans l'*HOMME A BONNES FORTUNES*. Le Sage, dans *GIL BLAS*, a laissé de son caractère un portrait peu flatteur; mais, pour faire connaître sa vie et les mœurs de son siècle, nous n'avons besoin que de citer une seule phrase de la Bruyère. « Roscius (1), dit-il en s'adressant à Lélie (2), ne peut être à vous; il est à une autre: et, quand cela ne serait pas ainsi, il est retenu; Claudie (3) attend pour l'avoir qu'il se soit dégoûté de Messaline (4). »

Il eut en effet de grands succès auprès des femmes de la cour, qui rougissaient quelquefois de cette passion plus par vanité que par bienséance. Baron, qui s'en apercevait, s'en vengeait avec impudence, mais toujours avec esprit. Si une duchesse déconcertée de le voir se présenter en plein jour dans son salon, quand elle lui avait signifié qu'elle ne voulait le recevoir que la nuit dans son appartement, lui demandait avec hauteur ce qui pouvait l'amener, il s'excusait en disant qu'il venait chercher son bonnet de nuit, qu'il avait oublié le matin. Si une autre, honteuse de sa faiblesse et de l'objet de son amour, s'écriait en regardant les portraits de sa famille: « Que diraient mes ancêtres s'ils me voyaient dans les bras d'un histrion?... » On sait ce que Baron répliquait.

Mais laissons les causes des chagrins de Molière pour revenir à ses succès. Depuis l'apparition de l'*AVARE*, c'est-à-dire depuis plus de trois ans, il n'avait exercé son talent et son génie que sur des ouvrages réclamés pour les plaisirs de la cour. Cette sorte de dépendance, qui eût été la verge de tout autre auteur, ne semble pas avoir été préjudiciable à la sienne; car, s'il est vrai de dire que *Psyché* et surtout les *AMANTS MAGNIQUES* se ressentent du peu d'instant qu'il eut à leur consacrer, on reconnaît du moins que GEORGE DANDIN, *POURCEAUGNAC*, et principalement le *BOURGEOIS GENTILHOMME*, annoncent toute la liberté d'esprit, toute l'étendue de moyens qu'il déploya dans ses productions les plus remarquables.

Les *FOURBERIES DE SCAPIN* furent le premier ouvrage que notre auteur fit représenter après avoir acquitté l'impôt qu'il devait aux plaisirs de la cour. Après avoir rempli cette dette littéraire, Paris, auquel il n'avait pas depuis longtemps offert les prémices de ses pièces, fit le meilleur accueil à celle-ci, le 24 mai, et revint la voir pendant un assez grand nombre de représentations.

A cette farce charmante, la veine de Molière fit succéder la *COMTESSE D'ESCARBAGNAN*: elle fut jouée d'abord sur le théâtre de la cour à Saint-Germain-en-Laye, le 2 décembre. Elle composait, avec une *PASTORALE* dont il ne nous reste que la nomenclature des personnages, un divertissement intitulé le *BALLET DES BALLETES*, donné par le roi lors de l'arrivée à Paris de la princesse de Bavière, que Monsieur avait épousée, par procureur, à Châlons, le 16 novembre précédent. La *COMTESSE D'ESCARBAGNAN* ne fut représentée à Paris que le 8 juillet de l'année suivante (5).

Les longues excursions de Molière dans différentes provinces avaient fourni à son esprit contemplateur de favorables occasions d'y étudier et d'y saisir mille ridicules divers. Alors plus qu'aujourd'hui, les habitudes des provinciaux contrastaient avec celles des habitants de la capitale. Des relations plus rares avec Paris, une ignorance complète du luxe et de ses prestiges brillants, peu d'amour des plaisirs, donnaient à la province une grande supériorité sur la métropole sous le rapport des mœurs, mais l'empêchaient absolument de s'initier à ce savoir-vivre aimable que les grandes villes acquièrent presque toujours aux dépens de leur moralité, et de se dépouiller de cette simplicité grossière, source féconde de vertus comme de ridicules. Cependant notre premier comique, se contentant d'esquisser plus d'un de ces travers dans quelques cadres qu'ils ne remplissaient pas seuls, comme dans *GEORGE DANDIN*, n'y consacra entièrement que la *COMTESSE D'ESCARBAGNAN*.

Au milieu des scènes plaisantes où se dessinent les caractères de M. Harpin, receveur des tailles, premier acte d'hostilité de la comédie contre la finance, et de M. Thibaudier, type ébauché de ces magistrats hommes à bonnes fortunes et fats surannés, aux dépens desquels on s'est plus d'une fois égayé au dix-huitième siècle; au milieu de ces scènes, il en est une que dépare une équivoque grossière, celle où la comtesse se récrie contre les leçons indécentes de M. Bobinet, le précepteur de M. le comte son fils, quand celui-ci répète son Despantere :

Omne viro soli quod convenit, esto virile,
Omne viri.

Nous avons été forcé de rappeler cette plaisanterie pour pouvoir dire

(1) Baron.

(2) La fille du président Brisu.

(3) La duchesse de Bouillon ou de la Ferté.

(4) Madame d'Olonne. (La Bruyère, chap. III, des Femmes.)

(5) *Registre manuscrit de la Grange*. — *Le Ballet des Balletes*. — *Gazette de France*, année 1671, p. 4168.

qu'on prétend que Molière voulut faire par là allusion à une méprise du même genre. Ninon de Lenclos aimait le marquis de Villarceaux, dont elle était aimée. L'épouse de ce seigneur, voulant faire admirer son fils par une réunion nombreuse qui se trouvait chez elle, pria son précepteur de l'interroger. Ce pédant lui dit gravement : *Quem habuit successorem Belus, rex Assyriorum?* — *Ninum*, répondit le petit prodige. Cette réponse choqua beaucoup sa mère, qui, frappée de ce *Ninum*, gronda le précepteur d'entretenir son élève des folies de son père; et les protestations de cet autre Bobinet, qui n'y entendait pas malice, ne purent servir à l'apaiser (1).

Des prétentions des femmes de province aux beaux airs, Molière passa aux prétentions des femmes de Paris au savoir. Nous avons, à l'occasion des *PRÉCIEUSES RIDICULES*, dépeint les cercles où, avant le succès de cette piquante satire, tout ce que la littérature, la noblesse et le clergé compaignent de plus distingué venait chaque jour conspirer contre le bon goût et le naturel. Nous avons dit aussi l'influence que le manifeste de Molière exerça sur ces ridicules. L'alarme fut jetée aux rangs de ces nouveaux croisés, leurs dieux furent reniés, leurs autels renversés. Mais, semblables à des esclaves qui combattent pour leurs fers, les fanatiques ne peuvent vivre sans idoles. D'ailleurs, si l'hôtel de Rambouillet avait abjuré le jargon de *CYRUS*, il ne pouvait aussi facilement renoncer à l'espèce d'influence qu'il exerçait sur la société; et, pour la conserver, il fallait ouvrir une nouvelle école. A la manie des lettres succéda la fureur des sciences; les petits vers, au lieu d'être une occupation principale, ne furent plus que le délassement des plus hautes spéculations; l'astre de mademoiselle de Scudéri et de la Calprenède pâlit devant celui de Descartes; et le bonnet de docteur remplaça sur le front des femmes la coiffure des héroïnes de leurs romans.

Molière, qui avait cru le premier travers digne de sa colère, ou plutôt de sa gaieté, ne pouvait garder le silence sur celui-ci, non moins menaçant, non moins redoutable. Il avait combattu l'efféterie et le déraisonnement qui exaltaient les sentiments des femmes aux dépens du naturel et de la grâce; pouvait-il ménager ce pédantisme glacial qui, le destituant entièrement de leurs charmes, et pour ainsi dire de leurs sexe, en faisait des êtres équivoques et d'une nature incertaine? Non: vainqueur d'un ridicule, c'était un devoir pour lui de reprendre les armes contre le travers qui, phénix nouveau, renaissait de ses cendres.

Le 11 mars, les *FEMMES SAVANTES* parurent sur le théâtre du Palais-Royal. Accueillie assez froidement aux premières représentations, la pièce fut peu après entièrement abandonnée de la foule, moins frappée d'abord des beautés dont l'ouvrage est rempli que de l'apparente stérilité de son sujet. Plus tard, l'autorité des hommes de goût fit revenir le public de ses injustes préventions, et ce chef-d'œuvre reprit le rang auquel il avait le droit de prétendre.

Nous avons déjà dit avec quel tact Molière savait choisir ses acteurs. La représentation des *FEMMES SAVANTES* en fournit une preuve piquante et nouvelle. Il avait opposé à sa Philaminte, à son Armande, à sa Bélise, la simplicité rustique, mais pleine de sens et de naturel, de la bonne Martine. On croit peut-être qu'il chargea une de ses actrices de remplir ce rôle? Non: il le confia à une de ses servantes qui portait le nom de ce personnage, et qui, sans aucun doute, avait, à son insu, fourni plus d'un trait, pour le peindre, au génie observateur de son maître. Dirigée par Molière et la nature, cette actrice improvisée ne dut rien laisser à désirer (2).

C'est ici l'occasion d'examiner un point d'histoire et de morale littéraire sur lequel on n'a guère jeté encore qu'un jour très-incertain. Molière ne joua-t-il pas Cotin et Ménage dans les rôles de Trissotin et de Vadius? Quels motifs en eut-il pour exercer une telle vengeance contre eux? Pouvait-il même en exister d'assez puissants pour justifier une semblable conduite? Afin de ne donner lieu à aucun soupçon de partialité de notre part en faveur de notre premier comique, nous nous attacherons à ne retracer les faits que d'après l'autorité d'écrivains qui ne peuvent, dans cette occasion, être accusés ni de prévention ni d'ignorance.

On lit dans plusieurs recueils que Molière avait été reçu à l'hôtel de Rambouillet; qu'on s'y était plu à lui faire le meilleur accueil; mais que, Ménage et Cotin lui ayant adressés quelques mots piquants, il n'y retourna plus, et mit ses deux adversaires en scène (3). Cette assertion a bien peu de vraisemblance à nos yeux. Quand on songe au mépris que l'on avait alors pour la profession d'acteur, à la morgue de la noblesse de ce temps, qui composait en grande partie la société de cet hôtel, on ne peut croire que Molière, malgré tout son talent, ait pu trouver grâce auprès d'eux. Bussy-Rabutin, qui mit tant d'ardeur à faire casser le mariage de sa fille avec M. de la Rivière, parce que les trente-deux quartiers de celui-ci n'étaient pas incontestables; madame de Sévigné, qui trouvait cet acharnement légitime, madame de Sévigné, Bussy-Rabutin et tant d'autres eussent-ils pu prendre sur eux de s'asseoir à côté d'un comédien? La version suivante, appuyée sur de plus imposants témoignages, nous semble digne d'une tout autre confiance.

Au temps où Molière était poursuivi le plus vivement par ses ennemis

(1) *Esprit de Molière*, par M. Beffara, t. I, p. 401.

(2) *Le Mercure* de juillet 1725, p. 450.

(3) *Carpenteriana*, 1724, p. 55. — *Recréations littéraires*, par Cizeron-Rival, p. 12.

que les représentations particulières et les lectures de son *TARTUFE* lui avaient déjà suscités, l'abbé Cotin et Ménage, ce même Ménage que nous avons vu plus généreux, ou seulement plus prudent, lors du succès des *PRÉCIEUSES RIDICULES*, « s'étant trouvés à la première représentation du *MISANTHROPE*, dit l'abbé d'Olivet, poussèrent la haine contre Molière jusqu'à aller, au sortir de là, sonner le tocsin à l'hôtel de Rambouillet, disant qu'il jouait ouvertement le duc de Montausier, dont en effet la vertu austère et inflexible passait mal à propos, dans l'esprit de quelques courtisans, pour tomber dans la misanthropie. L'accusation était délicate: Molière sentit le coup (1). » Il sut cependant contenir sa juste indignation; et il est probable que, si Cotin ne l'eût pas lui-même contraint à la vengeance par de nouvelles attaques, il eût gardé sur son compte le silence du mépris.

Mais irrité contre Despréaux, qui l'avait peu flatté, le pauvre Cotin, après avoir essayé de lui rendre trait pour trait dans une plate satire, composa encore un pamphlet, *DESPRÉAUX, OU LA SATIRE DES SATIRES*, où, non content de prodiguer à son censeur les injures les plus grossières et de lui imputer des crimes imaginaires, comme de ne reconnaître ni Dieu, ni foi, ni loi, il eut la maladresse de ne pas ménager davantage Molière, dont le silence à son égard lui semblait probablement la plus cruelle injure. Voici le passage où l'attaque leur est commune :

Despréaux, sans argent, crotté jusqu'à l'échine,
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine.
Son Turquin (2) l'assiste, et, jouant de son nez,
Chez le sot campagnard gagne de bons dinars.
Despréaux, à ce jeu, répond par sa grimace,
Et fait, en bateleur, cent tours de passe-passe.
Puis ensuite, enivré et du bruit et du vin,
L'un sur l'autre tombant, renversent le festin;
On les promet tous deux quand on fait chère entière,
Ainsi que l'on promet et Tartufe et Molière (3).
Il n'est comte danois, ni baron allemand,
Qui n'ait à ses repas un couple si charmant;
Et dans la Croix-de-Per (4) eux seuls en valent mille.
Pour faire aux étrangers l'honneur de cette ville.
Ils ne se quittent point. O ciel! quelle amitié!
Et que leur mauvais sort est digne de pitié!
Ce couple si divin par les tables mendie,
Et, pour vivre, aux Côteaux (5) donne la comédie (6).

Ce libelle parut en 1666, et Molière prit encore le parti de ne pas répondre à un homme dont il avait méprisé la folie, dont il voulait mépriser la fureur. Ayant néanmoins résolu, quelques années après, de peindre le pédantisme, il se rappela ses deux antagonistes, qui pouvaient passer pour le type de l'orgueilleuse sottise, et crut qu'ils lui avaient, par leurs attaques, donné le droit de les prendre pour modèles des beaux esprits, et de les livrer au rire vengeur du parterre.

Sans doute, si Molière n'eût fait à l'égard de Cotin que ce qu'il fit à l'égard de Ménage, c'est-à-dire s'il se fût étudié seulement à saisir ses travers pour en enrichir son personnage, Cotin lui-même n'eût pas en plus à se plaindre que le lieutenant criminel Tardieu en voyant déclarer la guerre à l'avarice. Mais il n'en fut malheureusement pas ainsi: Molière ne se borna point à faire un portrait ressemblant du *Père de l'évêque française* (7), de cet homme qui faisait retentir tour à tour, et la chaire de vérité du texte sacré de l'Evangile, et les ruelles de ses productions galantes; il mit encore le nom de l'original au bas de la copie, par plus d'une allusion à ses ouvrages et à la guerre que Boileau leur avait déclarée, mais surtout en empruntant à son recueil deux de ses pièces, le sonnet à la princesse Uranie et le madrigal sur un carrosse, et en donnant le nom de Tricotin, puis de Trissotin, à l'idole de ses femmes savantes.

Tous ces traits ne pouvaient laisser au spectateur aucune espèce de doute sur le modèle qui avait posé pour ce rôle; et nous ne croyons pas que Molière ait pu abuser quelqu'un par la harangue qu'il prit la peine de faire deux jours avant la première représentation pour détourner le parterre de l'idée d'y chercher quelque application (8). Il était impossible même de demeurer dans le doute à ce sujet; car, s'il se fût trouvé quelqu'un aux yeux de qui tous les traits de ressemblance que nous avons déjà fait ressortir n'eussent pas semblé assez frappants, pouvait-il du moins conserver la moindre incertitude en se rappelant

(1) *Histoire de l'Académie française*, par l'abbé d'Olivet, t. II, p. 184.

(2) Molière.

(3) Allusion à la satire III de Boileau.

(4) *Fameux cabaret du temps*.

(5) *Pour l'Ordre des Côteaux*, voir les *Œuvres de Boileau*, édition de M. Saint-Sarin, t. I, p. 117, note 1.

(6) *Mémoires pour servir à l'Histoire des gens de lettres*, par le P. Nicéron, t. XXIV, p. 225 et 226. — *Œuvres de Molière*, avec un commentaire par M. Auger, t. IX, p. 221 et suiv., note.

(7) « Cette qualité me fut donnée par quelques personnes de mérite et de condition. » (*Œuvres galantes de M. Cotin. Discours sur les énigmes*.)

(8) *Mercurie galant*, t. I, p. 215, lettre du 12 mars 1672.